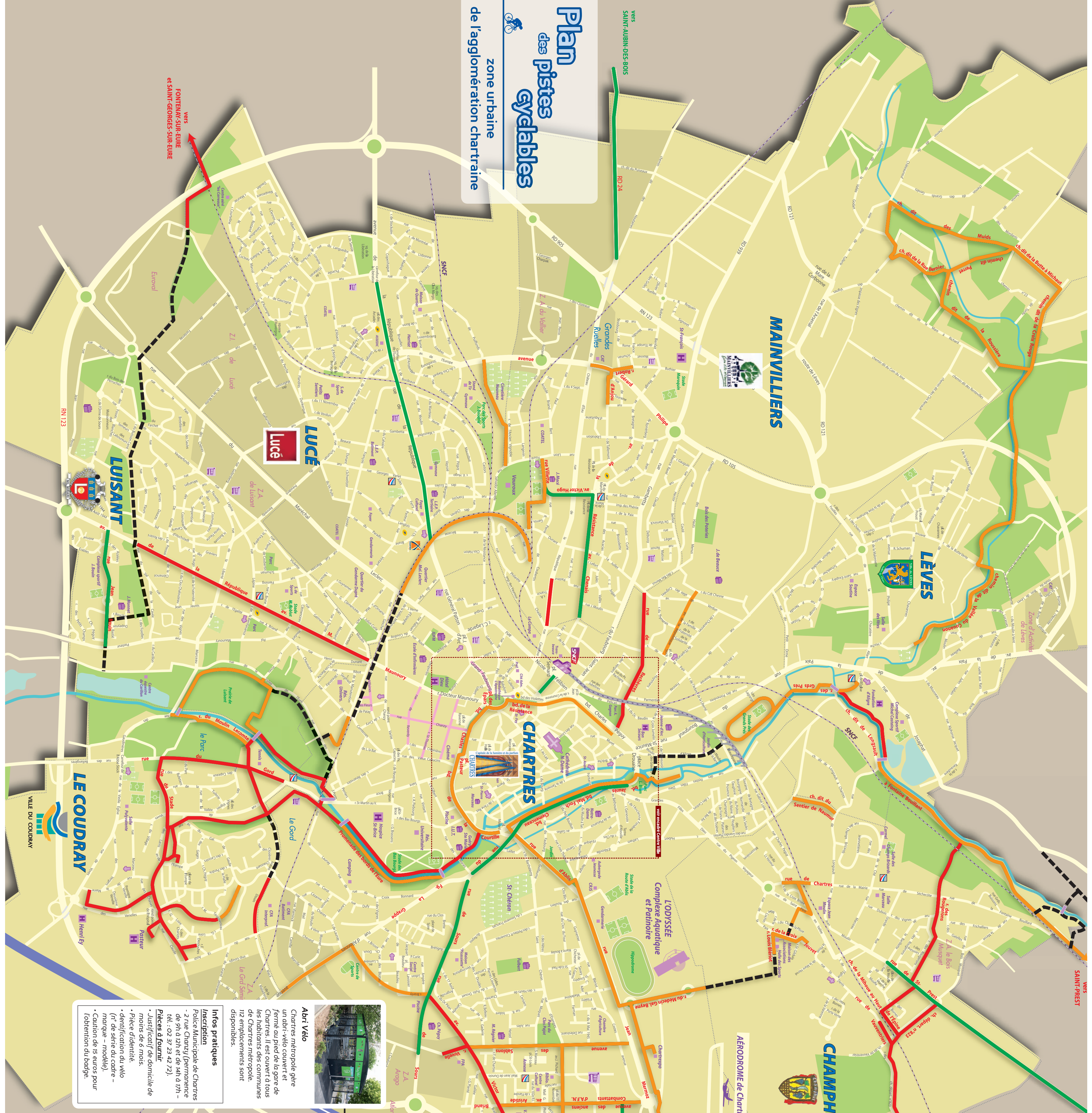
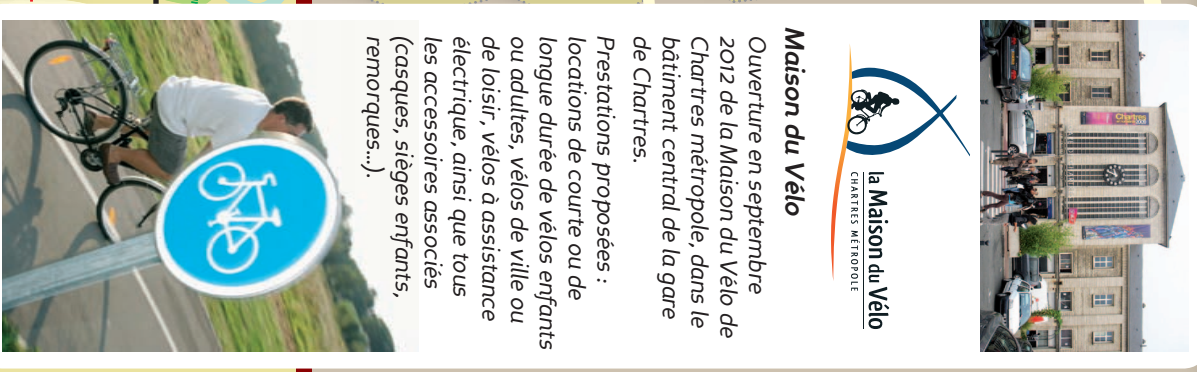


Plan des pistes cyclables

zone urbaine de l'agglomération chartraine

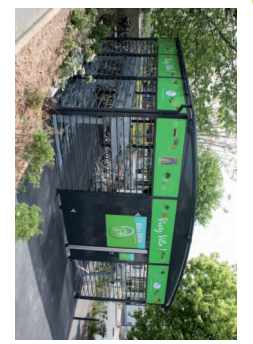
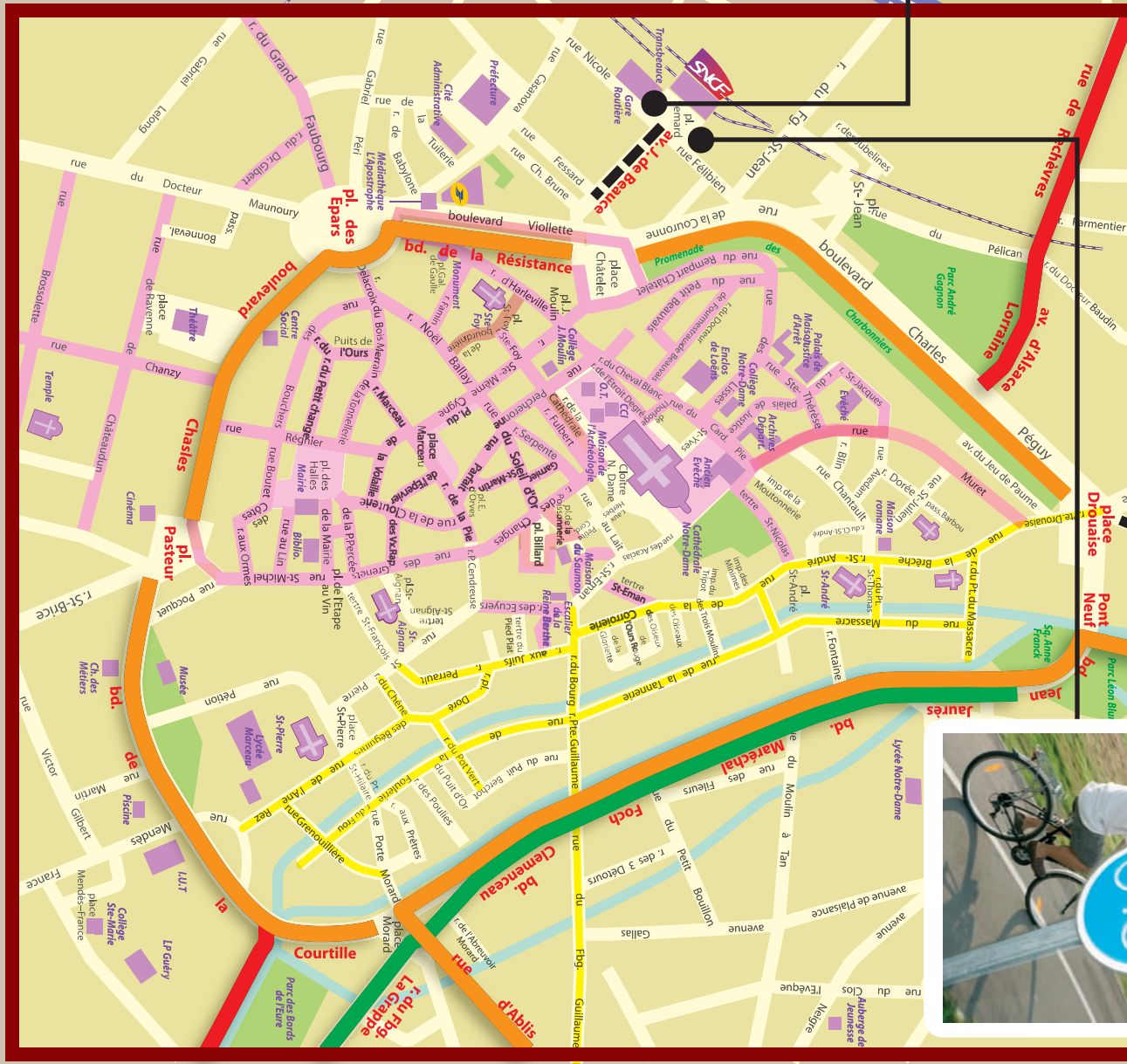


- ### LÉGENDE
- Zones 30 (double sens cyclable)
 - Zones 20 (partage de la rue)
 - Pistes cyclables
 - Pistes ou chemins mixtes (piétons, vélo)
 - Bandes cyclables
 - Pistes en projet
 - Passerelles
 - Parcs et espaces verts
 - Parcs d'activités économiques
 - L'Eure
 - Autoroute A11



Maison du Vélo
 Ouverture en septembre 2012 de la Maison du Vélo de Chartres métropole dans le bâtiment central de la gare de Chartres.
 Prestations proposées : locations de course ou de longue durée de vélos enfants ou adultes, vélos de ville ou électrique, vélos à assistance électrique, ainsi que tous les accessoires associés (casques, sièges enfants, remorques...)

CHARTRES - centre ville



Abri Vélo
 Chartres métropole gère un abri vélos couvert et fermé à l'extérieur de la gare de Chartres. Il est ouvert à tous les habitants des communes de Chartres métropole. 13emplacements sont disponibles.

Infos pratiques
Inscription
 Police Municipale de Chartres
 2 rue Chanzy (perméance tel. : 02 37 23 42 72)
Pièces à fournir
 - Justificatif de domicile de moins de 6 mois ;
 - Pièce d'identité ;
 - Identification du vélo (n° de série du cadre - marque - modèle) ;
 - Caution de 15 euros pour l'obtention du badge.

VERS SAINT-AUBIN-DES-BOIS

VERS FONTENAY-SUR-EURE et SAINT-GEORGES-SUR-EURE

VERS SAINT-PIERRE

VERS